

Initiatives parlementaires

payer moins de 2 000 \$ mais a dû encaisser des placements pour obtenir son crédit pour TPS et pour payer un arriéré dont elle venait d'apprendre l'existence. C'est fou.

Sur ce, je permets à mon collègue de St-Boniface de finir le temps qui me reste.

M. Ronald J. Duhamel (Saint-Boniface): Monsieur le Président, je suis heureux d'avoir l'occasion d'intervenir ce soir sur la motion dont nous sommes saisis et que je devrais peut-être expliquer pour le bénéfice des auditeurs. Il s'agit fondamentalement d'une mesure visant à réduire les tracasseries administratives en donnant aux personnes âgées, qui doivent payer leurs impôts par acomptes trimestriels si le montant s'élève à 1 000 \$, la possibilité de le faire en un seul versement. C'est une initiative louable et je voudrais féliciter mon collègue, le député de Winnipeg St. James, de l'attention qu'il porte aux personnes âgées. Il reconnaît ainsi, à l'instar d'autres députés, que les personnes âgées ont construit ce pays.

[Français]

Ils ont bâti ce pays. Nous avons aujourd'hui ce qu'ils nous ont laissé, et je crois que c'est à nous, comme parlementaires, d'essayer de faciliter, simplifier, si l'on veut, leur vie. Nous voilà avec cette superbe chance de faire exactement cela.

J'ai reçu des appels, des lettres, des gens qui sont venus me voir chez moi, à Winnipeg, à mon bureau, qui ont soulevé le problème. Pour certains, c'est ennuyeux parce que cela démontre qu'il y a quand même une certaine insensibilisation envers eux, même si ce n'était pas nécessairement intentionnel. C'est-à-dire qu'ils payaient des impôts à la fin de l'année, et maintenant, c'est un nouveau régime. Cela amène une certaine confusion, quelquefois ils oublient, quelquefois ils sous-estiment leurs revenus, et cela cause toutes sortes d'ennuis, de cauchemars, ce qui n'est pas du tout nécessaire.

Donc, je veux simplement vous dire que moi, en tant que député de la circonscription fédérale de Saint-Boniface, j'appuie cette motion.

[Traduction]

Quant à moi, ce genre de question ne devrait pas être nécessairement soulevée à la Chambre simplement parce qu'elle est pleine de bon sens. Elle doit faire l'objet d'un examen, et sans tarder. La situation devrait être rectifiée.

[Français]

Il me semble que cela pourrait être corrigé facilement par des gens qui connaissent le domaine et qu'on n'aurait

même pas besoin de passer du temps là-dessus à la Chambre des communes.

Cette proposition ne devrait pas requérir beaucoup de temps de débat, parce que c'est tellement bien fondé, dans le sens que si quelque chose doit être fait, faisons-le. Nous savons que nos aînés méritent ce genre de considération.

[Traduction]

Je propose qu'on étende un peu ce filet de sécurité pour les personnes âgées à d'autres membres de notre société qui éprouvent les mêmes problèmes. Ceux-ci pourraient bénéficier de ce genre d'examen et de certaines modifications à la loi, de telle sorte qu'ils aient moins de documents à remplir, que le gouvernement réduise aussi sa paperasserie et que cela se fasse en quelque sorte plus facilement que par le passé.

Ce que nous visons surtout ici, c'est d'offrir le choix aux gens, «un simple choix». Nous ne prétendons pas qu'il faille procéder d'une façon ou d'une autre. On peut s'y prendre de bien des manières. Notre travail consiste certes à essayer de répondre le mieux possible à tous les besoins particuliers des personnes âgées et d'autres personnes, s'il y a lieu. Et il y a lieu de le faire dans certains cas. Je songe aux chefs d'une petite entreprise et à d'autres particuliers dans la société canadienne.

À mon avis, cela réduirait la paperasserie et, assurément, le travail de ceux qui doivent continuellement remplir ces formulaires, qui sont frustrés à cause de surestimations ou de sous-estimations du revenu et qui reçoivent des lettres produites par ordinateur qui sont parfois très insensibles, plutôt impolies et fort bouleversantes pour les gens.

Nous devons à tout le moins, mais j'espère que nous irons plus loin, examiner la limite de l'impôt sur le revenu qu'on paie actuellement et nous assurer qu'une foule d'autres personnes ne remplissent pas inutilement ces formules qui demandent tellement de temps et qui ne sont pas très efficaces.

En même temps, j'espère que nous envisagerons d'autres types de réforme. Je suis réellement d'avis que ce Comité des finances a beaucoup de travail sur la planche. Non seulement il peut examiner cette question, mais j'estime qu'il le devrait, et j'appuie cette proposition.

Il aimerait peut-être élargir son mandat et se fixer de nouveaux objectifs; il pourrait, par exemple, se pencher sur le fardeau fiscal qui écrase la classe moyenne du Canada alors qu'elle est vraiment le moteur de l'économie de ce pays. C'est réellement le groupe qui contribue le plus mais il est tellement grevé d'impôts que le moteur